

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a été convoqué le 20 septembre 2019 pour le jeudi 26 septembre 2019 à 20 h 30.
Ordre du jour joint à la convocation.

Compte rendu Conseil Municipal

Séance du 26 septembre 2019

N° 57

Présents :

Mr Jean-Yves FLOCHON, Maire.

Mr CARTE Claude, Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mme DUFOUR Françoise, Mr POMMERUEL Christian, Mme TAVEL Cécile, Mme TRENTESAUX Claudine Adjoints.

Mr CHABAUD Gilbert, Mmes PONCETY Claire, FROMENT Josette, Mr BERTEAUX Pascal, Mme FRANCK Isabelle, Mrs PERROT Marc, RICHONNIER Romuald, PIVET Sylvain, COQUELET Christophe, Mmes MICHAUD Gaëlle, EPITALBRA Aude, NAGA Cécile, ECOCHARD Laurence, Mr GABET-ROUGEMONT Patrick.

Excusé : Mr BRANCHE Pascal.

Absente : Mme MOREL Rachel.

Mr BRANCHE Pascal a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr Marc PERROT.

Mr Jean-Yves FLOCHON, Maire, déclare ouverte cette séance n° 57 sous sa présidence.

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Mr Christian POMMERUEL est nommé secrétaire de séance.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de séance du 11 juillet 2019.

QUESTION N°1 – Finances, Personnel Communal, Communauté de Communes, Communication (J.Y.FLOCHON)

1.1. – Ilot Bouvard : aménagements extérieurs

Mr le Maire fait un point sur l'avancée des travaux de l'ilot Bouvard, lesquels ont reçu la visite de l'association des architectes de l'Ain à l'invitation du CAUE. Le gros œuvre est en voie d'achèvement, et la livraison de l'ensemble des bâtiments reste programmée pour le printemps 2020.

Concernant les aménagements extérieurs, la CA3B a organisé un appel d'offres qui comprend l'ajout d'une pergola jouxtant le restaurant. Les différents lots (terrassement, espaces verts et pergola) ont été attribués avec un début des travaux prévus pour la fin du mois d'octobre.

Le lot principal a été attribué à l'entreprise Fontenat, mieux disant, à qui sera confiée la démolition de l'ancien local de l'ATR.

1.2. – Agglomération : réunion du pôle territorial

Mr le Maire donne le compte rendu de la réunion du pôle territorial sud Revermont, au cours de laquelle l'assemblée a notamment validé un certain nombre de projets déposés par la commune au titre du plan d'équipement territorial.

Pour la commune de Ceyzériat, l'aménagement d'une salle permettant l'accueil des équipes et l'aménagement de bureaux pour les associations sportives a été retenu. Cet équipement, qui sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage communautaire, devra ensuite recevoir une validation du bureau de l'agglomération, avant une réalisation possible au cours de l'année 2020.

Deux autres projets concernant la commune de Ceyzériat ont également été proposés pour des études complémentaires : la réalisation d'un parcours de santé sur le site de Domagne et l'aménagement d'un parking HQE près de l'espace naturel sensible du Vallon des Faulx. Il reviendra au Conseil municipal de Ceyzériat de travailler sur ces deux propositions.

L'assemblée du pôle territorial a par ailleurs examiné le projet de voie verte devant relier Bourg-en-Bresse et Ceyzériat via la commune de Saint-Just. Elle a ainsi validé la recherche du tracé le plus direct en privilégiant une voie en site propre le long de la RD979. Des études complémentaires sont en cours pour s'assurer de la faisabilité de cet aménagement. Il a par ailleurs été indiqué que le bureau de l'agglomération avait officiellement missionné la Société publique locale « Cap 3 B Aménagement » pour porter les études de réalisation de cette voie verte.

QUESTION N° 2 – Finances, Communauté de communes, Cadre de vie (C. CARTE)

2.1. – Convention pour collecte et valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) par le SIEA

Monsieur Claude CARTE expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'opérations potentiellement génératrices de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), la collecte et valorisation des CEE peuvent être assurées par le SIEA. Dans ce cadre, une convention doit être signée.

Qu'est-ce que des CEE ?

Le dispositif a été introduit par la loi sur l'énergie du 13/07/2005 (loi POPE) avec pour objectif de réaliser des économies d'énergie dans les secteurs diffus. Ce dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) a pour but d'inciter les fournisseurs d'énergie (Engie, Total, EDF...), acteurs appelés « obligés », à promouvoir les économies d'énergie. Ils peuvent réaliser eux-mêmes des opérations d'économies d'énergie auprès de leurs clients OU acheter des CEE sur le marché auprès des acteurs dit « éligibles ».

Des fiches d'opérations standardisées permettent de savoir sur quels types de travaux on peut assimiler des CEE. Par exemple, l'isolation thermique ou les « leds » ou la régulation performante font partie des fiches émises par le ministère de la transition écologique.

Les collectivités locales font partie des éligibles et le SIEA à qui nous pourrions donner mandat propose donc de collecter et vendre les CEE des établissements publics du département.

Qui plus est, ce même SIEA permettra de garantir des prix de vente bien supérieurs à des ventes isolées de par la massification issue de ses activités en matière de travaux d'éclairage public et de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics.

Une convention est donc proposée, à laquelle est jointe la liste des fiches donnant droit à CEE permettant le transfert des CEE au syndicat qui en assurera la vente pour notre compte ainsi qu'un tableau estimatif des produits et des frais retenus par le SIEA, toujours largement inférieurs à ce que l'on pourrait obtenir en faisant la vente isolée, sans compter l'établissement des dossiers qui sont très lourds et complexes.

Décision : accord à l'unanimité pour la signature de cette convention avec le SIEA.

2.2. – Cimetière : travaux en cours

Investissement programmé au budget de cette année pour 8 112 €, les travaux sont en cours d'exécution depuis le mercredi 18 septembre et seront terminés avant la Toussaint.

Contexte pour mémo : 8 tombes ou monuments abandonnés ou sans identification totale. Les restes d'exhumations doivent être entreposés dans l'ossuaire et la loi ayant évolué, il n'est plus possible d'incinérer les restes conduisant à une capacité de stockage plus importante. Surtout si des travaux de renouvellement sont reconduits dans les années futures.

Monsieur Claude CARTE propose d'attribuer 2 emplacements existants à un nouvel ossuaire en profitant qu'il y a des caveaux bétonnés en parfait état de profondeur de plus de 2m50. Si on les transforme en ossuaire, cela permettra de :

- diminuer la facture globale de démolition.
- avoir un ossuaire aux normes et avec une capacité donnant lisibilité sur les prochaines décennies.

2.3. – Forêt :

Journée du 27 septembre

Monsieur Claude CARTE rappelle au conseil que le 27 septembre après-midi aura lieu au centre festif la signature de la convention « Construire une ressource forestière » suivie d'une visite sur place permettant le reboisement de nos parcelles 11 et 8 sur 2 ha avec une participation financière de 60% du plafond à l'hectare qui est de 5 000 € HT soit une subvention de 6 000 € répartie en :

- Reforest'action : organisme partenaire au niveau national avec l'ONF qui finance 1 € par plant, soit 4 000 € pour les 4 000 feuillus divers (et quelques résineux).
- Le Fonds Local de boisement plaine et bocage de l'Ain (nouvellement créé), qui va verser le complément des 60 % d'aide, soit 2 000 €.

Affouage 2019 :

Le montant du lot reste cette année encore à 35 € et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31/10. L'attribution des parts est programmée au samedi matin 14/12 à 8h30.

En application du règlement, 2 affouagistes ne pourront pas s'inscrire cette année n'ayant pas terminé ni vidangé leur coupe 2018.

QUESTION N°3 – Travaux, voirie, bâtiments communaux et sécurité (J.J. BOURGIER)

3.1. – Commission travaux du 3 septembre 2019

Assainissement route de Tréconnas : les travaux d'assainissement sont terminés à deux détails près :

- Raccordement de la fontaine de Tréconnas, sur les eaux pluviales.
- Déversoir d'orage à construire allée des sorbiers. Explication : le réseau unitaire du lotissement des Bouleaux est raccordé sur le réseau eaux usées de l'allée des Sorbiers qui lui, est en séparatif.

Ca3b Voirie : L'entreprise EUROVIA a comme prévu démarré les travaux de construction d'un trottoir entre la rue Charles Guillon et le chemin de la Combe. Une réunion s'est tenue pour fixer les largeurs de chaussée et trottoirs.

Route de Tréconnas : récupération d'emprise propriétés Genty, Michaud, et Da Silva entre chemin de la Combe et four « Rosset ».

Les négociations sont en cours, concernant les murs de clôture à construire en limite de propriété. Le but étant pour la commune de supprimer le talus, afin d'avoir un accotement dérasé. Une ligne budgétaire de 12 000 € avait été inscrite pour les travaux de terrassement, et la construction de la fondation du mur. Il semble que l'idée serait plutôt d'effectuer la pose d'un mur préfabriqué en T. Une étude est en cours afin de chiffrer la dépense pour chaque propriétaire.

Il est probable que la nouvelle couche de roulement en enrobé sur la route de Tréconnas sera commencée avant que les murs de soutènement ne soient construits. La couche d'enrobé sur la

section de chaussée comprise au droit des trois parcelles, sera probablement reportée au printemps 2020.

Un revêtement provisoire des tranchées serait réalisé en attendant.

Syndicat des eaux BSR : L'Entreprise Vincent TP a commencé les travaux de raccordement AEP du bâtiment communal et de l'îlot Bouvard sur la rue Jérôme Lalande. La coupure d'eau prévue pour la journée du mercredi 23 septembre, n'a pas posé de problèmes et la remise en eau s'est effectuée vers 10h 30.

Quant à la circulation, elle sera rétablie le vendredi 25 à 17 heures.

Le syndicat en coordination avec Grdf a posé un fourreau de 200 mm gaz pour éviter une autre interruption de la circulation, concernant le raccordement gaz. L'intervention Grdf nécessitera quand même la pose de feux pour une circulation alternée.

A noter que l'entreprise Richard TP pour (CA3B) a aussi profité de ce chantier pour effectuer le branchement en attente de la surverse eaux pluviales du réseau Ilot Bouvard, sur la canalisation de la Rue Jérôme Lalande ;

SIEA/ERCD (Energie Réseau Conseil Développement) : Objet : construction d'un NRO, place Jean MOULIN, avec raccordement sur le fourreau précédemment posé sur la route de Tréconnas. Ce travail sera exécuté par la SOBECA, en tranchée ouverte sur la rue H. Dunant.

Un autre chantier en tranchée ouverte a été exécuté, entre le NRO de Tréconnas, et le lavoir de Tréconnas, terminant ainsi la jonction : route des Soudanières / place Jean Moulin.

Nous avons indiqué à ERCD que du 23 au 28 septembre, une déviation sera mise en place, pour le raccordement AEP et réseau EP de l'îlot Bouvard, et que la circulation devra être rétablie rue H. Dunant lors de cette semaine. Il en va de même pour la Fête de la Grand Margot du 12 et 13 octobre.

S'ensuivront le déroulage des câbles, et divers équipements. Ce chantier devrait être terminé pour le mois de février. La population éligible à la fibre optique sur ce secteur devrait pouvoir s'abonner à partir du mois d'avril 2020 (Dixit ERCD).

SNCF (Les soudanières) : Un courrier en date du 9 septembre 2019 nous indique que des arbres représentent un danger, par rapport aux caténaires. Ces quatre arbres sont situés sur une parcelle communale d'environ quatre mètres de large, sur une centaine de mètres de longueur, jouxtant la voie ferrée, et inaccessible. (nota : cette parcelle est traversée en long par une canalisation EU provenant du lotissement de la Plantée).

Parallèlement, la SNCF, nous avait déjà alertés, concernant les arbres situés chemin de la gare qui représentent un danger réel, notamment à cause de la proximité du matériel d'alimentation électrique des caténaires. Il y a quatre sapins totalement desséchés. Deux devis par des entreprises spécialisées ont été édités : Entreprise Fournand (Faramans) : 3060.00 € ht, et Entreprise Despret de Meillonas : 1750.00€ ht. Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise Despret.

Parking Adapei au Centre-village : l'entreprise Eurovia a terminé le revêtement du parking ; le traçage sera réalisé le 25 septembre, par la société Midi traçage.

Chemin de la Prairie : Suite à une réunion sur place avec les représentants des chasseurs, et au vu de la dégradation rapide du chemin suite aux derniers orages, décision a été prise de prendre en location une pelle hydraulique avec chauffeur, afin de rétablir l'évacuation des eaux de ruissellement par les fossés.

La rivière a été curée sur une centaine de mètres, et un fossé a été créé sur environ 80 mètres.

Une deuxième phase consistera à curer les fossés à proximité de la Vallière, et à renforcer une partie du chemin par un apport de concassé 0/80 de la carrière.

Mur du cimetière : une partie du mur d'enceinte s'était écroulée. Nous avons mandaté l'entreprise Brevet pour reconstruire cette partie. Les 8 ml de murs ont été rapidement élevés ; coût de l'opération : 2 600 € ht.

Rue Joseph Bernier: toiture en débord sur trottoir. Suite à négociation, comme prévu, les employés municipaux ont supprimé le forget ; Madame Festas a mandaté l'entreprise N. Chichoux, afin d'effectuer la pose du chéneau.

QUESTION N° 4 – URBANISME (C. POMMERUEL)

4.1. – Commissions urbanisme du 23 septembre 2019

PERMIS DE CONSTRUIRE

JACQUET Ludovic

Sur un terrain situé ZA Domagne

Parcelle(s) N° 1867 Section A située(s) en zone UX

D'une superficie totale de 2430 m²

POUR L'EXTENSION DES BUREAUX

CHARBONNEL Agnès

Sur un terrain situé 2 allée de la Marcellière

Parcelle(s) N° 244 Section AI située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 837 m²

POUR LA SURÉLEVATION DE LA TOITURE

BADOUX Michel

Sur un terrain situé Clos des Trèfles

Parcelle(s) N° lot n° 7 Section AM située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 842 m²

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION

RAZOUANI Abdelali

Sur un terrain situé chemin des billets

Parcelle(s) N° 54 Section AK située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 770 m²

POUR LA RECONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION

PATRICIA MAUGER INVESTISSEMENT

Sur un terrain situé La Plantée

Parcelle(s) N° 97 Section AD située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 1172 m²

POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS JUMELÉES

CHEVANU Richard

Sur un terrain situé 57 chemin des Rippes

Parcelle(s) N° 9 Section AL située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 2052 m²

POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE

CHICHOUX Pierre

Sur un terrain situé route de Nantua

Parcelle(s) N° 742, 738, 740 & 854 Section AL située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 3569 m²

POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE

SCI ICI ET MAINTENANT

Sur un terrain situé route de tréconnas

Parcelle(s) N° 151, 152, 150 & 149 Section AC située(s) en zone UAa

D'une superficie totale de 1168 m²

POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS IDENTIQUES

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

DELL'AQUILA Catherine

Sur un terrain situé Lotissement Le Clos des Biches

Parcelle(s) N° 414 & 412 Section AC située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 769 m²

POUR LA MODIFICATION DE LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

CHEVALIER Mathieu

Sur un terrain situé 524 route de Tréconnas

Parcelle(s) N° 134 Section AM située(s) en zone UAa

D'une superficie totale de 286 m²

POUR LA RÉNOVATION DE FAÇADE ET MODIFICATION D'OUVERTURES

CHEVALIER Mathieu

Sur un terrain situé 27 place du Mont july

Parcelle(s) N° 87 Section AH située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 705 m²

POUR LA RÉNOVATION DES FAÇADES ET RÉOUVERTURE D'UNE OUVERTURE EXISTANTE

GUIFFRAY Didier

Sur un terrain situé 20 rue Pierre de Coubertin

Parcelle(s) N° 590 Section AB située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 833 m²

POUR LE REMPLACEMENT D'UNE CLÔTURE EXISTANTE

SABIN Abel

Sur un terrain situé 262 rue des Vignes

Parcelle(s) N° 502 Section AK située(s) en zone 1AU

D'une superficie totale de 500 m²

POUR LA MODIFICATION D'UNE OUVERTURE ET CRÉATION D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT

DIAF Nadia

Sur un terrain situé 10 rue Charles Guillon

Parcelle(s) N° 470p Section AM située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 989 m²

POUR CRÉATION D'UNE PISCINE ET LOCAL TECHNIQUE ET POSE DE CLÔTURE

BESSION Julien

Sur un terrain situé 47 avenue du Revermont

Parcelle(s) N° 1457 Section A située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 474 m²

POUR LA CRÉATION D'UNE BAIE VITRÉE EN SUBSTITUTION D'UNE FENÊTRE EXISTANTE

SCI FRERES FOREY

Sur un terrain situé 12 rue Jean Jaurès

Parcelle(s) N° 275 Section AL située(s) en zone UA

D'une superficie totale de 124 m²

POUR LA MODIFICATION D'UNE OUVERTURE EN FACADE ET LA CREATION D'UN Puits de Lumière

PEREZ Jérôme et Magali
Sur un terrain situé Clos des Trèfles
Parcelle(s) N° lot N° 9 Section AM située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 811 m²
POUR L'ÉDIFICATION D'UN MUR DE CLÔTURE

SCI ICI ET MAINTENANT
Sur un terrain situé route de Tréconnas
Parcelle(s) N° 156 Section AC située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 153 m²
POUR LA MODIFICATION DES FAÇADES EST ET OUEST

MANA Samir
Sur un terrain situé 397 route de Tréconnas
Parcelle(s) N° 736 & 729 Section AB située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 977 m²
POUR L'ÉDIFICATION D'UNE CLÔTURE ET D'UN PORTAIL

BILLARD François
Sur un terrain situé La Grande Fontaine
Parcelle(s) N° 138, 137 & 136 Section AI située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 2867 m²
POUR LA RÉFÉCTION DE FAÇADE AVEC MODIFICATION D'OUVERTURES ET DÉMOLITION D'UNE ANNEXE

CORNIER Yves
Sur un terrain situé 182 chemin de Schall
Parcelle(s) N° 292 Section AI située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 1126 m²
POUR LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN SURIMPOSITION DE TOITURE

DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL

Demande de SELARL CHANEL-GRAND
Sur un terrain situé Les Billets
Parcelle(s) N° 1129 Section D située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 4377 m²
LA CREATION DE 3 PARCELLES DE TERRAIN A BATIR

DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé Le Village
Parcelle(s) N° 291 Section AL située(s) en zone UA
D'une superficie totale de 204 m²
VENTE MATASSONI / PESENTI

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé Les Mauvais Terrats
Parcelle(s) N° 1883 Section A située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1679 m²
VENTE SCI L'ENCLOS / JOVER

Demande de SCP LAMBERET VUITON
Sur un terrain situé 244 route de Jasseron
Parcelle(s) N° 227 Section AH située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 1320 m²
VENTE BONOD / CHASSIGNET

Demande de SCP MONTAGNON PLANCHON DAUBORD
Sur un terrain situé 7 chemin de la Combe
Parcelle(s) N° 326 & 566 Section AB située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 2100 m²
VENTE GARDON / ROMDAN

Demande de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé 571C route de Revonnas
Parcelle(s) N° 1102, 1104 & 1092 Section D située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 2507 m²
VENTE PELUD / BARATIER

Demande de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé 571C route de Revonnas
Parcelle(s) N° 651, 657, 658 & 1106 Section D située(s) en zone A
D'une superficie totale de 5532 m²
VENTE PELUD / BARATIER

Demande de SCP MONTAGNON PLANCHON DAUBORD
Sur un terrain situé 21 rue des Arums
Parcelle(s) N° 543 Section AM située(s) en zone 1AU
D'une superficie totale de 714 m²
VENTE ROMDAN / PELUD

Demande de Maître Armelle BECOT-FALCY
Sur un terrain situé En Schall
Parcelle(s) N° 372 & 373 Section AI située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 9848 m²
INFORMATION

Demande de SCP VIEILLE, TANDONNET, SAINT-PAUL, ADRIEN
Sur un terrain situé 4B chemin de l'Achar
Parcelle(s) N° 857 & 840 Section AL située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1629 m²
VENTE CHICHOUX / GENTY

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 537 Les Soudanières
Parcelle(s) N° 252 Section AD située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 1335 m²
VENTE DO NASCIMENTO_PATE / BAECHLER_RELLE

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé Le Village
Parcelle(s) N° 291 Section AL située(s) en zone UA
D'une superficie totale de 204 m²
VENTE MATASSONI / PESENTI

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé Les Mauvais Terrats
Parcelle(s) N° 1883 Section A située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1679 m²
VENTE SCI L'ENCLOS / JOVER
Demande de Maître Barbara BREUIL

Sur un terrain situé Tréconnas
Parcelle(s) N° 148 Section AC située(s) en zone 2AU
D'une superficie totale de 729 m²
VENTE GIRAUDON / MICHOLLET _ NICOLAS

Demande de SCP LAMBERET VUITON
Sur un terrain situé 244 route de Jasseron
Parcelle(s) N° 227 Section AH située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 1320 m²
VENTE BONOD / CHASSIGNET

Demande de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé Croix de Bois
Parcelle(s) N° 37 Section AK située(s) en zone 1AU
D'une superficie totale de 181 m²
VENTE GODMER / CONSORTS PATEL

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé rue Charles Guillon
Parcelle(s) N° 856 & 861 Section AM située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 842 m²
VENTE AFA / BADOUX

Demande de SCP MONTAGNON PLANCHON DAUBORD
Sur un terrain situé 7 chemin de la Combe
Parcelle(s) N° 326 & 566 Section AB située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 2100 m²
VENTE GARDON / ROMDAN

Demande de SCP MATHIEU PONS
Sur un terrain situé 571C route de Revonnas
Parcelle(s) N° 651, 657, 658, 1106, 1102, 1104 & 1092 Section D située(s) en zone A
D'une superficie totale de 8039 m²
VENTE PELUD / BARATIER

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé Domagne
Parcelle(s) N° 318, 322 & 325 Section AB située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 1595 m²
VENTE CONSORTS BONNETON / NEGRON

Demande de Maître Sébastien VALENTINO
Sur un terrain situé En Schall
Parcelle(s) N° 372 & 373 Section AI située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 9848 m²
VENTE GAVAND _ SCI AE IMMO

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé route de Tréconnas
Parcelle(s) N° 868, 873 & 880 Section AM située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 751 m²
VENTE CONSORTS ROSSET / DA SILVA PINTO

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 123 chemin de Saumont
Parcelle(s) N° 404 & 900 Section D située(s) en zone UBa
D'une superficie totale de 1200 m²
VENTE CHAFFANEL / BOTTON _ COLIGNON

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé Tréconnas
Parcelle(s) N° 221 Section AC située(s) en zone UAa
D'une superficie totale de 90 m²
VENTE TONDEREAU / BONNET

Demande de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 25 rue Jean Jaurès
Parcelle(s) N° 275 Section AL située(s) en zone UA
D'une superficie totale de 124 m²
VENTE CONSORTS MERCIER / SCI FRERES FOREY

4.2. – Enquête publique PLU

Monsieur le Maire fait le point sur la procédure de révision du PLU. L'enquête publique se déroulera du 18 octobre au 18 novembre. Elle sera conduite par Monsieur Baglan, commissaire enquêteur.

QUESTION N° 5 – Vie scolaire, enfance, bibliothèque **(C. TRENTESAUX)**

5.1. – Commission scolaire du 17 septembre 2019

Mme Claudine Trentesaux présente le compte rendu de la commission qui s'est déroulée le mardi 17 septembre.

Tout d'abord le 5 juillet les CM2 ont reçu une calculatrice demandée sur la liste des fournitures pour le collège. C'est donc 45 calculatrices qui ont été offertes par la municipalité.

Le 26 Août les membres du personnel de la maternelle et du restaurant scolaire ont reçu une formation de remise à niveau des gestes de premiers secours.

La rentrée s'est bien passée puisque tous les postes étaient pourvus, en particulier le poste d'une heure par jour pour le service et la surveillance des maternelles de 12 à 13h par Madame Marilyne Blanc.

En maternelle, 105 élèves ont été accueillis. Pour info, une nouvelle réforme a été mise en place rendant l'école obligatoire à partir de 3 ans (et non 6 comme auparavant).

105 élèves ont été répartis dans 4 classes, soit 27 petits avec Madame Baretta,

13 petits et 13 moyens avec Madame Michel, directrice et Monsieur Juan assurant la décharge de direction tous les lundis,

9 moyens et 17 grands avec Madame Chanel

8 moyens et 18 grands avec Madame Grozel

3 ½ Atsem aident les enseignants : Laura Bourgeois, Catherine Duwez, Pauline Danjean à temps complet et Angélique Waiss à mi-temps

En élémentaire, 8 classes accueillent 198 élèves répartis de la façon suivante :

26 CP avec Madame Costechaereyre

6 CP et 17 CE2 avec Madame Montchalin actuellement en arrêt maladie et remplacée par Madame Dalla Rosa

26 CE1 avec Madame Lime et Monsieur Juan

6 CE1 et 17 CE2 avec Mesdames Chabert et Chanal du Besset actuellement en congé maternité et remplacée par Madame Gaillard

10 CE2 et 14 CM1 avec Mesdames Chanel et Barthelemy

12 CM1 et 14 CM2 avec Madame Tissot

11 CM1 et 14 CM2 avec Monsieur Dréno

11 CM1 et 14 CM2 avec Monsieur Jaillet

Pendant les vacances les travaux prévus ont été réalisés : la peinture des couloirs dans l'ancien bâtiment de l'école maternelle, la peinture du préau de l'école élémentaire. Des stores solaires et inclinables ont été installés dans 3 classes au rez-de-chaussée de l'école élémentaire (les autres

classes seront équipées durant les 2 années suivantes). L'installation électrique pour les nouveaux ordinateurs de l'école élémentaire aura lieu très prochainement.

La salle plurivalente doit être terminée pour les vacances de Toussaint.

5.2. – Bibliothèque

La bibliothèque municipale a repris ses nombreuses activités et notamment l'apéro-concert qui aura lieu dans 2 jours, le samedi 28 septembre à 11h. Le thème est « 2 copains d'abord », des artistes de Ceyzériat. L'entrée est libre et gratuite. Madame Trentesaux invite les conseillers à venir nombreux, car il serait bien que les élus soient représentés pour encourager les initiatives et passer un agréable moment.

QUESTION N° 6 – Associations culturelles, actions patrimoniales, événementiel (F. DUFOUR)

Mme Françoise Dufour présente le compte rendu des manifestations récentes ainsi que celui de la commission Culturelle.

6.1. – Journée des associations du 7 septembre

Elle s'est tenue dans le nouveau gymnase de Montagnat. Plusieurs de nos associations sportives et culturelles y ont participé. La fréquentation a été bonne. Dommage que la sonorisation n'ait pas pu permettre d'entendre les interventions des Maires de Montagnat et Ceyzériat et l'invitation aux exposants et visiteurs à venir partager le verre de l'amitié.

6.2. – Commission culturelle du 20 septembre

- Rétrospective sur les actions menées
- Les actions menées au Centre festif ont été appréciées des visiteurs (expo14-18 et forum des éditeurs).
- Le feu d'artifice du 14 juillet a été apprécié par les spectateurs. Dommage que le vent ait dévié les projectiles et gêné certains effets attendus. Nombreux ont été les participants au défilé des lampions et leurs mines réjouies en fin de parcours étaient une belle récompense pour les organisateurs.
- Le choix a été fait de ne pas rééditer des expositions ou manifestations d'année en année mais plutôt si l'intitulé s'y prête (Ceyz'Arts, forum littéraire) de les reprendre au mieux tous les deux ans avec des thèmes différents.
- Une demande de 3 associations utilisatrices de la scène du Centre festif (Mélodifoliz, Musicomédis, Rythm'danse) nous a été faite pour leur permettre de bénéficier d'un rideau occultant en avant des escaliers de fond de scène tout en bénéficiant de l'écran. Ce projet a été examiné par Jean-Marc Michollet (proposition orale qui s'avèrerait coûteuse). Une solution transitoire a été adoptée en présence de M.Bourgier et de M.Paris. : avancée du rideau noir de fond de scène à l'arrière de l'écran et fixation en partie niveau rampe des escaliers avec ouverture centrale sur une partie de celui-ci. L'escalier permettant l'accès à gauche de la scène a été muni d'une rampe de sécurisation, toutefois sa largeur reste insuffisante.
- En prévision :
- une exposition lors de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque dont le sujet serait l'Usine Bouvard. Nous faisons appel auprès des personnes qui y ont travaillé pour nous adresser leurs témoignages, leurs photos et documents.
- Étude en cours pour l'extension et le remplacement du matériel des illuminations du village en décembre. RV avec le représentant en octobre.

- La bibliothèque devenue municipale veut continuer d'accueillir les ateliers d'écriture de Madame Fusarelli qui existent depuis 2012, dans la salle des Associations. En 2019 sont programmés 2 lundis en novembre et 3 en décembre de 9H à 12H. Une convention annuelle renouvelable entre cette personne et la Mairie est en cours de rédaction. Les participants paieront directement (comme c'était déjà l'usage) les ateliers à Madame Fusarelli (pas de régie à mettre en place). La Salle des Associations lui sera octroyée moyennant un reversement annuel à définir.

6.3. – Rallye patrimonial de l'association « Historia »

Un circuit automobile patrimonial a été organisé par l'association « Historia » d'Izernore le dimanche 8 septembre 2019. Il se déroulait de Ceyzériat à Izernore. La Mairie a accueilli les nombreux participants au Foyer des Anciens pour un petit déjeuner convivial et la remise du questionnaire de recherches au fil du parcours. Des échanges ont ainsi été créés entre nos hôtes et les habitants de notre village.

6.4. – La Commission culturelle a par ailleurs eu à répondre en urgence à une demande de l'École élémentaire du Vallon pour une visite patrimoniale de Ceyzériat lors de la journée nationale du vendredi 20 septembre 2019.

C'est avec l'aide de Françoise Dufour, Claire Poncety et de Jean-Michel Cevrero que nous avons pu satisfaire la demande des 3 classes de niveau CM1/CM2 de Madame TISSOT, Messieurs JAILLET et DRÉNO. Les lieux choisis ont été : l'ancienne Mairie et le Monument aux Morts, la Maison Latour, l'échoppe, l'école des sœurs de Saint Joseph et la fontaine des Cygnes, Le lavoir de la Grande Fontaine, la Vallière et l'importance de l'eau dans le village.

Nous ne pouvions répondre à la demande d'une 4^{ème} classe ; nous avons proposé de la satisfaire à un autre moment en nous en informant avec un délai raisonnable.

6.5. – A.G. association « Créa tout va » du 24 septembre

Le Rapport moral de l'année écoulée a rappelé la fréquentation des 13 ateliers proposés, l'existence du stage de couture en janvier et le retrait faute d'inscription du stage d'art floral de décembre, l'arrivée d'un nouvel atelier celui de l'atelier de fabrication de sandalette en cuir.

L'exposition de juin a permis aux visiteurs d'apprécier la qualité des réalisations et a été un succès.

L'Association à Montagnat a été présente pour la Grand Margot et le 7 septembre à Montagnat.

Le rapport financier fait apparaître un résultat négatif de 386,02 euros après une augmentation des intervenants et un remplacement de personnel. La trésorerie permet de couvrir les frais de personnel pour une année.

En 2019-2020 l'association compte 69 adhérents dont 8 nouveaux. Les ateliers sont reconduits excepté celui de peinture faute d'inscription suffisante (1) et le stage de couture.

Participation au 150^{ème} anniversaire de la Grand Margot : exposition vente du 11 au 13 novembre dans l'ancien commerce « Ceyzé Optic » et exposition annuelle au Centre festif.

Élection du CA :

10 personnes actuellement. 1 sortante Madame Josette MEYRAND ; pas de nouvelle candidature ; une recherche de Président(e) pour la prochaine année souhaitée par Madame Deshenry.

La Mairie a félicité l'Association pour la variété et la qualité des prestations proposées, la bonne tenue de la trésorerie et l'entraide et le bon état d'esprit entre les participants.

L'assemblée générale s'est achevée avec le partage du verre de l'amitié.

QUESTION N° 7 – Questions diverses

7.1. – Classement catastrophe naturelle

Monsieur le Maire souligne que la commune a été retenue au titre des catastrophes naturelles suite aux conséquences de la sécheresse de l'été 2018. Suite à la parution de l'arrêté, les personnes qui avaient fait une pré-déclaration en mairie ont été avisées, afin qu'elles puissent faire valoir leurs droits auprès de leur société d'assurance.

7.2. – Demandeurs d'emploi

	H	F	I	N.I.	Total
<u>Août 2019</u> :	71	66	115	22	137
<u>Septembre 2019</u> :	67	68	112	23	135

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,